

## > Aiguilleur du rail (H/F)

Véritable « chef d'orchestre », l'aiguilleur ferroviaire gère le trafic dans sa zone d'action selon des procédures de sécurité adaptées aux différentes opérations à réaliser. Il garantit un haut niveau de sécurité et contribue à la régularité des circulations.

### Missions :

- Il trace des itinéraires en actionnant les systèmes d'aiguillage et les signaux nécessaires à la circulation des trains sur le réseau ferré national.
- Il garantit la sécurité du matériel roulant, des passagers et des collaborateurs sur la voie en assurant leur protection.
- Il organise et optimise le parcours des trains afin d'assurer la régularité.
- Il réalise des opérations de sécurité relatives au départ et à la bonne circulation des trains en appliquant des procédures réglementaires.
- En situation perturbée, il prend les premières mesures pour rétablir la situation et lance les avis nécessaires.

### Environnement :

L'aiguilleur du rail travaille dans un poste d'aiguillage ou dans une gare. Horaires généralement en services décalés (roulement 2x8, 3x8). Il peut travailler les samedis, dimanches et jours fériés.

### Profil recherché :

Titulaire d'un BAC ou diplôme de niveau 4 toutes spécialités.

### Qualités recherchées :

Esprit d'analyse, rigueur, méthode, gestion du stress, sens de l'organisation, qualités relationnelles, réactivité et esprit d'équipe.

### Contrat proposé :

CDI à l'issue d'un processus de recrutement (tests psychotechniques, habilitation psychologique entretiens ...).

### Formation dispensée :

Formation théorique et pratique d'environ 4 mois, validée par des évaluations professionnelles et par une habilitation sécurité.

### Rémunération :

1350 euros nets auxquels s'ajoutent les primes (nuits, jours fériés, environ 200 € ) ainsi qu'une prime de fin d'année (équivalent d'un 13ème mois).

A noter que le métier d'aiguilleur du rail est accessible via une formation en alternance de 9 mois pour les titulaires d'un BEP/CAP avec expérience ou BAC, débouchant sur un Titre IV.

**Pour postuler, envoyer un CV+LM à : [dcfreclutement@sncf.fr](mailto:dcfreclutement@sncf.fr)**

## > Technicien supérieur de la circulation ferroviaire (H/F)

**Le technicien supérieur de la circulation ferroviaire est responsable des opérations de sécurité et est garant du respect des procédures réglementaires  
Il garantit un haut niveau de sécurité et contribue à la régularité des circulations.**

### **Missions :**

- Il trace des itinéraires en actionnant les systèmes d'aiguillage et les signaux nécessaires à la circulation des trains sur le réseau ferré national.
- Il garantit la sécurité du matériel roulant, des passagers et des collaborateurs sur la voie en assurant leur protection.
- Il organise et optimise le parcours des trains afin d'assurer la régularité.
- Il réalise des opérations de sécurité relatives au départ et à la bonne circulation des trains en appliquant des procédures réglementaires.
- Il peut encadrer une équipe d'aiguilleurs du rail.

### **Environnement :**

Le technicien supérieur de la circulation ferroviaire travaille dans un poste d'aiguillage ou dans une gare. Horaires généralement en services décalés (roulement 2x8, 3x8). Il peut travailler les samedis, dimanches et jours fériés.

### **Profil recherché :**

Titulaire d'un BAC+2/3 ou diplôme de niveau 3 toutes spécialités.

### **Qualités recherchées :**

Esprit d'analyse, rigueur, méthode, gestion du stress, sens de l'organisation, qualités relationnelles et managériales, réactivité et esprit d'équipe.

### **Contrat proposé :**

CDI à l'issue d'un processus de recrutement (tests psychotechniques, habilitation psychologique entretiens ...).

### **Formation dispensée :**

Formation théorique et pratique d'environ 11 mois, validée par des évaluations professionnelles et par une habilitation sécurité.

### **Rémunération :**

1500 à 1650 euros nets auxquels s'ajoutent les primes (nuits, jours fériés, environ 200 € ) ainsi qu'une prime de fin d'année (équivalent d'un 13ème mois).

A noter que le métier de technicien de la circulation ferroviaire est accessible via une formation en alternance de 12 mois débouchant sur une Licence.

**Pour postuler, envoyer un CV+LM à : [dcfreclutement@sncf.fr](mailto:dcfreclutement@sncf.fr)**